

Conseils sur le nettoyage et l'aération des locaux

Nettoyage ou désinfection ?

Attention à ne pas confondre nettoyage (application d'un produit détergent) et désinfection.

- Dans la plupart des cas, dans les locaux des entreprises, un nettoyage initial puis régulier à l'aide d'un détergent sur toutes les surfaces susceptibles d'être en contact avec les salariés est suffisant.
- La désinfection n'est utile que dans les secteurs particuliers comme dans les milieux de soins et les laboratoires.
- Mal employé, l'usage répétitif d'un désinfectant de surface peut augmenter la résistance des autres micro-organismes.
- Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit.



1. Nettoyage des surfaces



- ✓ Procéder à un nettoyage plusieurs fois par jour pour toutes les surfaces de contact (rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs...).
- ✓ Dans les bureaux partagés, des lingettes ou des produits compatibles avec les surfaces nettoyées peuvent être mis à disposition des utilisateurs pour le nettoyage des claviers, souris, téléphones, terminaux.
- ✓ Les **produits efficaces** sont les suivants :
 - Produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissant, les détergents et les détachants.
 - Produits virucides NF EN 14476.
 - Eau de javel entre 0,1 et 0,5% (1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide), alcool à 70%.
- ✓ Les dispositifs de nettoyage / désinfection à la vapeur ne sont pas recommandés ?
 - ↳ Un jet de vapeur trop puissant ou mal utilisé peut créer une aérolisation des particules et les remettre en suspension sans les détruire.

2. Traitement des déchets

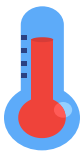


- ✓ Les sacs contenant des déchets potentiellement contaminés (masques, gants) doivent être fermés.
- ✓ Les déchets doivent ensuite être déposés dans des poubelles à ouverture non manuelle ou ouvertes.
- ✓ Les poubelles doivent être évacuées régulièrement et il conviendra de s'assurer de l'approvisionnement suffisant en sacs poubelle.

L'utilisation de procédés de désinfection mettant en œuvre des produits dangereux par fumigation, nébulisation, ozone, huiles essentielles ou systèmes UVC peuvent engendrer d'autres risques pour l'homme. L'utilisation de ces procédés n'est actuellement pas recommandé en première intention. Dans tous les cas il conviendra de se référer aux préconisations des fabricants (Ventilation, EPI, mesures spécifiques)



3. Assainissement de l'air



- ✓ La première étape consiste à identifier le mode de fonctionnement de la ventilation / traitement de l'air dans les locaux de travail occupés, pour appliquer les bonnes solutions. [Voir focus INRS : Ventilation, chauffage, climatisation : quelles précautions prendre contre la COVID 19.](#)
- ✓ Les deux principes à mettre en œuvre sont de **favoriser le renouvellement de l'air** (dilution) et d'en **limiter le brassage** (dispersion). Ils sont applicables en phase de chauffage en période hivernale comme en phase de refroidissement en période estivale.
- ✓ **Aérer** les locaux plusieurs minutes toutes les heures.
- ✓ Augmenter l'**apport d'air extérieur**, arrêter les systèmes de recyclage d'air.
- ✓ Vérifier que les systèmes de ventilation sont en état de fonctionnement optimal (entretien réalisé, remplacement des filtres selon le calendrier habituel, entrées d'air et bouches d'extraction non obstruées).
- ✓ Elargir la plage de fonctionnement journalière (ex : démarrage 1 heure avant et arrêt 1 heure plus tard).
- ✓ Il reste essentiel de maintenir un confort thermique acceptable pour les salariés dans les locaux. Un compromis doit donc être trouvé. Les équipements pourront fonctionner hors période d'occupation des locaux ou à la plus faible vitesse possible lorsque des besoins de régulation de température sont nécessaires.



PDF

4. Usage des ascenseurs



Les cabines d'ascenseurs sont assimilables à des locaux clos, confinés et mal ventilés donc à risque non négligeable de contamination. Il convient de prendre des mesures préventives comme suit :

- ✓ Eviter tant que possible de les utiliser et privilégier les escaliers
- ✓ Aérer au maximum les cages d'escalier
- ✓ Port du masque obligatoire à l'intérieur. Affichage sur chaque étage.
- ✓ Procéder tant que possible à une friction des mains avec du gel hydroalcoolique avant et après utilisation.
- ✓ Limiter le nombre d'utilisateurs de manière à respecter une distance d'1 mètre entre chacun.
- ✓ Nettoyer régulièrement les boutons intérieurs et extérieurs (points de contact)

5. Suspicion de cas Covid



- ✓ **Aérer** la pièce lorsque cela est possible au moins 15 minutes.
- ✓ Attendre un délai de plusieurs heures avant de nettoyer les surfaces du poste occupé par le salarié malade (bureau, matériel informatique, téléphone, poignées de porte, stylos...).
- ✓ Utiliser des lingettes imbibées du **produit de nettoyage habituel**.
- ✓ **Éliminer** les déchets produits par la personne contaminée. Ils suivent la filière d'élimination classique dans un sac fermé.
- ✓ Les salariés effectuant les opérations de nettoyage seront équipés de leurs EPI usuels (hors nettoyage des milieux de soin).

Références

- INRS - Bâtiments : remise en route après le confinement. www.inrs.fr
- INRS - COVID-19 et entreprises - Foire aux questions. www.inrs.fr
- Covid-19 : Nettoyage et désinfection des locaux - Note technique Carsat Sud Est
- Guide REHVA Cov19, 16 mars 2020 réalisé par l'AICFV (Association des Ingénieurs et techniciens en Climatologie, Ventilation et Froid)